

ESTIMATION GRATUITE EN 48H00

Montants des honoraires appliqués au prix de vente du mandat

Montants	Honoraires TTC
Jusqu'à 50 000 Euros	4 500 euros TTC
De 50 501 euros à 65 000 euros	5 500 euros TTC
De 65 001 euros à 85 000 euros	6 000 euros TTC
De 85 001 euros à 110 000 euros	6 500 euros TTC
De 110 001 euros à 140 000 euros	7 000 euros TTC
De 140 001 euros à 165 000 euros	7 500 euros TTC
De 165 001 euros à 185 000 euros	8 500 euros TTC
De 185 001 euros à 210 000 euros	9 000 euros TTC
De 210 001 euros à 255 000 euros	10 000 euros TTC
De 255 001 euros à 295 000 euros	12 000 euros TTC
De 295 001 euros à 330 000 euros	14 500 euros TTC
De 330 001 euros à 385 000 euros	15 500 euros TTC
De 385 001 euros à 480 000 euros	18 000 euros TTC
Supérieur à 480 001	4% TTC

L'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.
Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour ou la vente est effectivement conclue et constatée
dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties

le redevable des honoraires est à la charge des acquéreurs sauf disposition contraire du mandat

BAREME HONORAIRES LOCATION DE LOCAUX MEUBLES OU NON MEUBLE A USAGE DE RESIDENCE PRINCIPALE OU MIXTE

1-VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET REDACTION DE BAIL

Jusqu'à 50m ²	10 euros ttc par m ² habitable à la charge du bailleur 10 euros ttc par m ² habitable à la charge du locataire
De 51m ² à 60 m ²	9 euros ttc par m ² habitable à la charge du bailleur 9 euros ttc par m ² habitable à la charge du locataire
De 61m ² à 70 m ²	8 euros ttc par m ² habitable à la charge du bailleur 8 euros ttc par m ² habitable à la charge du locataire
A partir de 71m ² (A l'exception des maisons)	7 euros ttc par m ² habitable à la charge du bailleur 7 euros ttc par m ² habitable à la charge du locataire
Maisons à partir de 71m ²	8.5 euros ttc par m ² habitable à la charge du bailleur 8.5 euros ttc par m ² habitable à la charge du locataire

2-HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX

3 euros ttc par m ² habitable à la charge du bailleur 3 euros ttc par m ² habitable à la charge du locataire

3-NEGOCIATION ET ENTREMISE A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR

FORFAIT 150 EUROS TTC

- Honoraires de rédaction de bail seul et constitution du dossier:

450 euros ttc

Tarif applicable au 01 Janvier 2025